

BARÈME DES HONORAIRES

(du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019)

TRANSACTION

Montant des transactions hors honoraires (net vendeur)		Honoraires HT *	Honoraires TTC *
DE	A		
- €	20 000€	2 500€ HT	3 000€ TTC
20 001€	60 000€	5 000€ HT	6 000€ TTC
60 001€	100 000€	-	10%
100 001€	150 000€	8 333€ HT	10 000 € TTC
150 001€	170 000€	-	7%
170 001€	200 000€	-	6,5%
200 001€	400 000 €	-	6%
400.001 €	Et +	-	5%

Les prix sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%

* Les honoraires sont à la charge du vendeur

LOCATION

Honoraires à la charge du LOCATAIRE	
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et rédaction du bail	8€ / m ² TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€ / m ² TTC

Dans la limite de 8% TTC du loyer annuel hors charges

Honoraires à la charge du BAILLEUR	
Honoraires d'entremise et de négociation	1% du loyer annuel hors charges
Honoraires de visite, de constitution du dossier locataire et de rédaction de bail	5% du loyer annuel hors charges
Montant par mètre carré de surface habitable des honoraires de réalisation de l'état des lieux	2% du loyer annuel hors charges

Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014.

Infinity
28 rue Saint Corneille
60200 COMPIEGNE
Tel : 03 44 23 22 21

Infinity
138 rue Nationale
60610 LACROIX-SAINT-OUEN
Tel : 03 44 91 04 04

Infinity
59 place André Léger
60490 RESSONS-SUR-MATZ
Tel : 03 44 85 84 64